

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 3. Octobre 1846.

Direction
DES
Beaux-Arts.
1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département
Académie Royale
de France à Rome
annus
Approbation du
Bordereau des dépenses
des Etablissements
depuis le 1^{er} Juin jusqu'au
31 août 1846

Monsieur le Directeur, J'ai reçu,
joint à la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'écrire le 8^{me} dernier, le
Compte des recettes et dépenses de l'Académie
Royale de France à Rome, depuis le 1^{er} Juin
jusqu'au 31 août 1846, présentant
En recettes - - - - - 20000 = ""
En dépenses - - - - - 23506 = 10

Il en résulte un excédent
de dépenses de 3506 = 10

Ce compte, appuyé des pièces justificatives
des dépenses ayant été, après vérification
reconnu exact, j'en ai revêtu de mon
approbation.

Agriez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très
distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

(Signature)

M. Schuetz, Directeur de l'Académie Royale
de France à Rome